
Nos grandes écoles. IX. L'Ecole des Chartes.

Numéro d'inventaire : 1979.33049

Auteur(s) : Maurice Prou

Type de document : article

Éditeur : Revue des Deux Mondes

Date de création : 1927 (restituée)

Description : Feuilletés agrafés.

Mesures : hauteur : 245 mm ; largeur : 156 mm

Mots-clés : Monographies / Enseignement supérieur

Filière : Grandes écoles

Niveau : aucun

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 25

Commentaire pagination : Article de la p. 372 à 396.

Lieux : Paris, Paris

NOS GRANDES ÉCOLES

IX ⁽¹⁾

L'ÉCOLE DES CHARTES

Si, après l'effondrement de l'ancien régime, il se rencontrait encore parmi les historiens des hommes qui voulussent chercher la connaissance du passé de notre pays dans l'étude directe des documents plutôt que dans les livres où tant et des plus illustres écrivains du XVIII^e siècle s'étaient efforcés de déterminer les lois qui régissent les sociétés ou de justifier des théories politiques, ceux-là durent se trouver dans un cruel désarroi. La grande erreur en effet des hommes de la Révolution a été de croire qu'on peut préparer l'avenir en ignorant le passé, alors qu'eux-mêmes n'ont fait œuvre durable qu'en continuant l'œuvre nationale poursuivie à travers les siècles par tous nos grands gouvernants, souverains ou ministres. Par la suppression des congrégations religieuses, et particulièrement de celle des Bénédictins de Saint-Maur voués aux études et aux publications historiques, les révolutionnaires avaient ruiné ces études; ils en avaient détruit le centre en même temps qu'ils tarissaient la source d'enseignement des sciences dites communément auxiliaires de l'histoire, mais qui mériteraient plutôt d'être qualifiées fondamentales puisqu'elles procurent la connaissance et l'intelligence des documents. Les religieux se formaient les uns les autres. Sans doute, à côté d'eux, surtout

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} février, 1^{er} mars, 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} juillet, 15 novembre, 1^{er} décembre 1926 et 1^{er} janvier 1927.

15/1/1922 Revue des 2 bandes

Staël, lorsqu'elle signalait, en 1811, à ses compagnons de route, attentifs et charmés, les *Lettres* nouvellement parues de M^{me} de Lespinasse ? Le marquis de Ségur pensait qu'« à leur égal notre cœur bat à l'unisson de ce cœur tumultueux ». Nous devons dire, d'Adrienne Lecouvreur, elle aussi : « Les accents de cette voix d'outre tombe ne sont pas encore refroidis. »

On a soutenu que ce siècle frivole écartait sans trêve l'idée de la mort ; que « le tourbillon du monde, le bruit des fêtes... l'enchantement du moment, la distraction du jour, la jouissance absolue et presque unique du présent, en effacent l'image et presque la conscience dans l'âme de la femme ». Pour celle-ci, du moins, la mort ne fut pas « un hôte imprévu ». Chaque jour, chaque pensée, l'avait rapprochée d'un coup bien plus funeste. Préparée à sa venue, au contact familial des grandes infortunes, elle était restée, pour l'attendre, la Monime idéale qui ne veut pas survivre à son amour. Le soin d'une passion si rare l'occupait plus que les honneurs dus à sa cendre. Elle la préférait à sa gloire, ne l'eût-elle pas rêvée plus durable que sa tombe ? Ce vœu, qu'on peut lui prêter sans crainte, la destinée l'exauce : quel amour, intact, a mieux survécu ?

ARGENSON.

parmi les magistrats, et particulièrement parmi ceux de la Chambre des comptes forcément mis en contact avec des documents anciens, il y avait des laïques experts en science historique ; mais c'étaient là plus ou moins des autodidactes, tandis que les Bénédictins avaient établi des méthodes et reconnu des lois qu'ils se transmettaient les uns aux autres. Ce fut d'ailleurs à ces laïques que le gouvernement royal confia au milieu du XVIII^e siècle la direction du Cabinet des Chartes, créé pour établir l'inventaire de tous les actes dispersés entre les diverses archives publiques, religieuses et privées, et en rassembler des copies ; œuvre immense à laquelle les Bénédictins prêtèrent encore le plus utile concours, et qui fut elle aussi emportée dans la tourmente.

Tant que celle-ci dura, au milieu des convulsions qui accompagnent toujours la naissance d'un ordre nouveau de choses, qui eût pu d'ailleurs se livrer à des travaux spéculatifs, les uns entraînés vers la politique, les autres inquiétés dans leur vie privée, préoccupés de sauver leur fortune ou même leur tête ? Puis, si les ouvriers manquaient, les matériaux, quand ils avaient échappé à la destruction à laquelle avaient été condamnés les monuments de la féodalité, étaient devenus inaccessibles. Les archives ecclésiastiques, par exemple, réunies aux chefs-lieux des districts, gisaient entassées sans ordre dans des bâtiments d'où l'on avait tiré, un peu au hasard, les titres de propriété qui devaient être remis aux acquéreurs de biens nationaux. Et cependant, au milieu même de ces bouleversements, la nécessité de ne pas perdre le contact avec le passé, celle de remonter aux sources pour écrire l'histoire et de former des savants s'imposait encore à quelques esprits moins prévenus ou plus clairvoyants. Un modeste feudiste, Antoine Maugard, présenta en octobre 1793 au comité d'instruction publique de la Convention un projet instituant l'enseignement des connaissances sur lesquelles repose l'histoire. En proposant de grouper des jeunes gens à qui l'on ferait des leçons sur la paléographie, la diplomatique et l'ancienne langue française, il traçait le cadre de la future École des Chartes. Le projet fut classé et resta enseveli dans les archives, d'où après un siècle M. Gustave Servois l'exhuma.

L'Institut, s'il ne chercha pas à perpétuer la tradition d'enseignement des Bénédictins, tenta du moins de continuer

